

CITÉ DE DORVAL

## DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

**AVIS PUBLIC** est donné qu'à sa séance ordinaire du 17 juillet 2023, le conseil municipal doit statuer sur la demande d'usage conditionnel suivante, conformément au règlement RCM-60D-2015 :

<b>Emplacement</b>	<b>Usage conditionnel</b>
<b>Lot 1 524 155</b> 36, avenue Saint-Charles	Aménagement d'un logement intergénérationnel dans une nouvelle habitation unifamiliale

La séance du conseil se tiendra à 19 h à la chapelle de la résidence « Quatre Vents » située au 12, avenue Dahlia à la date susmentionnée. Toute personne ou organisme intéressé relativement à cette demande pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance.

DONNÉ À DORVAL, QUÉBEC, ce 30 juin 2023.

(signé) Me Chantale Bilodeau  
Greffière